

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 36

Artikel: Aux gens à marier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La harangue du sergent Bataillard.

Mon ami François, qui commande une compagnie de carabiniers, m'a écrit, il y a huit jours :

Dimanche, entre Cheseaux et Noréaz (1/2 heure d'Yverdon) dans la matinée, nous aurons le culte militaire qui sera fait par le sergent Bataillard. Cela ne manquera pas de charme. Le *Conteur* pourrait y glaner quelque chose.

J'ai cru tout d'abord que mon facétieux ami se payait ma tête, comme on dit, car il n'ignore pas que les cultes et moi nous sommes brouillés depuis bien longtemps. Mais son petit mot à l'adresse du *Conteur* me toucha, et puis la perspective d'entendre le bon sergent Bataillard fit se dissiper mes dernières hésitations. Et voilà comment, le dimanche 1^{er} septembre, je me trouvai dans un verger de Cheseaux-Noréaz, avec les sept cents carabiniers du 1^{er} bataillon, devant une chaire drapée aux couleurs du canton de Vaud.

Mon ami François se trompait : le sergent Bataillard ne fit pas un culte ; il fit mieux : il dit les beautés de la patrie suisse et vaudoise, le bonheur infini que nous avons de lui appartenir, l'ingratitude et la lâcheté dont nous ferions preuve en renonçant à la défendre, ingratitude à l'égard de la mémoire de nos ancêtres, lâcheté de soldats qui ont pour eux la justice et le bon droit et qui ne tenteraient pas même de sauver leurs femmes et leurs enfants.

Le sergent Bataillard prêchait à des convertis ; mais sa harangue n'était pas inutile à notre époque où l'on entend des malheureux, des inconscients, se ficher ouvertement de notre beau pays, de notre liberté si vaillamment conquise par les héros de Schwyz, d'Uri et d'Unterwald, de nos institutions démocratiques que nous envient tant de peuples dont les deniers servent pour une grosse part à entretenir des armées permanentes. Et puis, le sergent Bataillard, tout en exaltant les vertus patriotiques, parla avec tant d'élévation de tout ce qui élargit le cœur et l'esprit que ses frères d'armes ne reconnaissaient plus celui qui partageait des demi-litres avec eux, à la dernière Fête des vignerons, et qui les déridait par la jovialité de ses allures et par ses gais propos. « Tonnerre ! » murmura un caporal, à nos côtés. Dans sa bouche, cette exclamatio avait quelque chose de plus élogieux encore que les poignées de main que d'autres auditeurs administreront à l'éloquent sergent, et il la lâchait de toute son âme, à toutes les périodes, et cela voulait dire aussi : « Qu'on essaie un peu de menacer la patrie, et l'on verra de quel bois nous nous chauffons ! et que ceux qui parlent de planter sur un fumier le drapeau rouge à la croix blanche détalent bien vite de chez nous, sinon !... Tonnerre ! »

A la chaude parole de l'orateur, les civils se sentaient électrisés comme les carabiniers. Ceux-là mêmes qui, embriagés dans le landsturm non armé, ignorent le maniement du sabre ou des armes à feu, se juraient de n'être

tout de même pas les derniers à foncer sur l'ennemi.

Le sergent Bataillard ne pouvait donc pas se faire illusion sur les sentiments de ses auditeurs. Si quelques-uns d'entre-eux, dans la vie civile, ont l'air de ne guère tenir à ce qui fait la grandeur de notre petit pays, soyez sûrs que, siège sur les rangs, ils se montrent soldats aussi disciplinés, aussi patriotes que leurs camarades. Je n'en veux pour preuve que le sergent de carabiniers que je trouvai, le même jour, en tenue de cuisine, devant une ferme de Cheseaux-Noréaz, et qui se lamentait de n'avoir pas entendu Bataillard. Ce sous-officier est un des hommes en vue du parti socialiste lausannois. Eh bien, je n'ai pas vu de militaire qui fut plus heureux que lui de prendre part aux manœuvres du 1^{er} corps, et comme je faisais partie de ma rencontre à l'un de ses chefs, il me dit que ce politicien d'extrême gauche était l'un des meilleurs sergents du bataillon.

Dans sa belle humeur, l'aimable cuisinier voulut me faire tâter de son pot-au-feu, mais le temps limité dont je disposais m'empêcha de m'accorder cette jouissance. Je tenais à voir encore la position, désormais fameuse, du Montézaz. Les chroniqueurs du rassemblement de troupes en ont décrit tout au long les travaux de défense, exécutés par le génie. C'est bien intéressant assurément pour les militaires ; mais le Montézaz est plus remarquable encore par sa position, qui en fait un belvédère aussi merveilleux que le Signal de Sauvabelin ou que le Signal de Bougy. Et de quelle riche ceinture le parent les vergers de Pomy, de Cuarny et de Cheseaux-Noréaz !

Du haut de la colline on arrive en quelques minutes à Cuarny, village aux fermes cossues et aux monumentales « courtines ». Sur la terrasse d'un café, des promeneurs d'Yverdon, le mari, la femme et une jeune fille, dinaient de bon appétit, en commentant le discours du sergent Bataillard.

— As-tu entendu, disait madame, il a dit aussi leur fait à ceux qui ne croient à rien ?

— Oué... oué, répondit le mari, que veux-tu que je te dise ? le bon Dieu n'existe peut-être pas, mais ça fait tout de même du bien d'y croire.

V. F.

Aux gens à marier.

Voici un amusant parallèle entre la Française et l'Allemande.

La Parisienne s'habille ; l'Allemande se couvre.

L'Allemande marche ; la Parisienne ondule.

Les Allemandes sont belles ou laides ; les Parisiennes sont toutes charmantes ; il n'y en a pas de laides, il n'y en a pas de belles.

Le regard de l'Allemande est toujours franc et honnête. Quels délicieux abîmes que les yeux d'une Parisienne.

Avec l'Allemande, c'est *oui* ou *non* pour toujours. Avec la Parisienne, ce n'est jamais *oui* ni tout à fait *non*.

L'Allemande attendra dix ans sous l'orme ; la Parisienne n'attendra pas dix minutes.

La Parisienne est surtout flèvre ; l'Allemande est surtout bonne.

Il suffit à l'Allemande d'être admirée d'un seul, la Parisienne veut l'être de tous.

La Parisienne est une artiste ; l'Allemande est une femme.

Conclusion : Il faut aimer en France et se marier en Allemagne.

La fémalle de Courtelhie.

L'ETAI on iâdzo pè Courtelhie,
Onna vêva qu'avâi 'na felhie,
Dzeintya et bin bouna façan
Et dâi z'etiù dein sè gredon.
Ma, tot parâi, ellia poûra drôla,
Je l'êtai tot lo dzo sein chôla
A veindre tot plein de chétson
Quand lâi avâi on refredon :
Pas on dzouveno la dansive
Et, ma fâi, tot cein l'eingrindzive,
Câ l'ardâi bin amâ verî
Et eimbransi son boun'ami.
Quand ie revêgnâi d'onna fita
Sa mère, ein breinjeint la fita,
Lâi desâi : — Cô tâ fé dansi ?
Djedion, Fritz ão Alexis ? —
La perneta, tota motsetta,
Pregnâi son motchâo de catsetta
Et segottâve on hoqueten :
— Nion m'a menâfe ão cabaret,
Que desâi adan la felietta,
Su vagnâte tota soletta !
Nion n'a couchâi mè reinmenâ !
Et adan, po la rabonnâ,
La mère lâi fasâi : — Ma felhie,
Te sâ, lè valet de Courtelhie
Sant pas quemet ellia de Mâodon
Que l'amant tant lè damuzalle
Retse, dzouvene et pu balle.
Va dremi : demeinze que vint
Te troveri on camelin.»
Adan vaité, l'autra demeinze,
La fémalle que sè r'arreindze,
Et que met sè pe biau gredon
Po allâ dansi pè Mâodon,
Et, ma fâi, vo djuro sti iâdzo
Que revint avoué n'on vesâdzo
Risoleint et bin benhirâo.
— Ah ! sti coup, t'a z'u dâi grachao !
Fâ la mère que sè pudzive
Et que l'êtai dza ein tsemise
Po s'ein allâ reduire ão lhl,
T'i conteinta ! Mè fâ pliézi !
— L'è veré ! ie su bin dzoiâosa,
Que dinse repond la grachâosa
Ein l'eimpauognaint po l'eimbransi,
Ié quasu risquâ de dansi,
Câ — peinsa-te vâi elli l'afférer,
Pao-t'itre te vâo pas lo crère,
— Ma l'ant prâ, tè lo dio tot net,
Clliaque qu'êtai dè coûte mè.

*

Le vo lo dio, hommo, fémalle,
Dame, monsu et damuzalle,
Que vo z'âi ti la frénézi
Dâi tombola, dâi loteri ;
Quand l'è que sarâi lo terâdzo